



Rapport sur la situation financière 2022

Table des matières

Introduction.....	3
Résumé	4
1. Activité de la société.....	5
2. Résultats de l'entreprise	6
2.1. Primes, sinistres et charges.....	6
2.2. Produits et charges extraordinaires.....	6
3. Gouvernance et gestion des risques.....	8
3.1. Conseil d'Administration et Direction.....	8
3.2. Gestion du risque.....	9
3.3. Politique de risque	10
3.4. Système de contrôle interne.....	11
4. Profil de risque.....	12
4.1. Catégories de risques.....	12
4.2. Concentration des risques	13
4.3. Monitoring et réduction du risque	13
5. Evaluation	14
6 Gestion du capital	16
7 Solvabilité	16
Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels	19

Introduction

Firstcaution SA (« Firstcaution ») est une compagnie d'assurance agréée par la FINMA, spécialisée dans l'assurance caution pour la garantie de loyer sur le territoire Suisse.

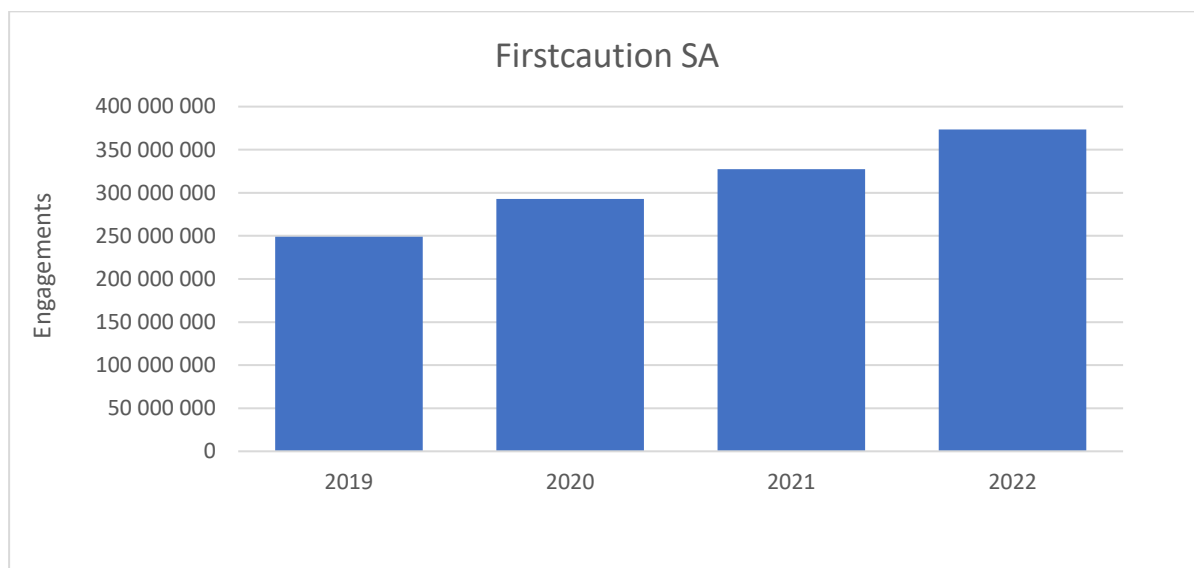
Raison sociale :	Firstcaution SA (CHE-114.631.609)
Siège :	Nyon
Capital-actions :	CHF 5'178'058.85

Raison sociale / Nom, prénom et adresse des actionnaires	Libéré	% de détention
Compagnie du Mont Cervin c/o Finexo GmbH Bollwerk 19, 3011 Bern	100 %	96.47 %
Marché flottant	100 %	3.53 %

Résumé

Firstcaution SA, est une compagnie d'assurance régulée par la FINMA, spécialisée dans les garanties locatives privées et commerciales sans dépôt bancaire. Historiquement implantée en Suisse romande, Firstcaution a étendu son développement à toute la Suisse et dispose désormais d'une équipe renforcée en Suisse alémanique et d'une succursale au Tessin.

Firstcaution poursuit son développement, son portefeuille d'engagements a progressé de 14.15% (de 327.3 millions de francs en 2021 à 373.6 millions de francs à fin 2022).



Le volume des primes pour propre compte a augmenté de 11.8% pour atteindre 19,2 millions de francs à fin 2022 (17,2 millions de francs en 2021). Cette croissance est le fruit de la qualité des services apportés, de la proximité des équipes avec le terrain mais aussi une notoriété croissante et le développement de nouveaux partenariats.

Au cours de l'année 2021, Firstcaution s'est engagée dans un processus de modernisation et perfectionnement de ses solutions technologiques et a beaucoup investi, y compris en ressources humaines pour accompagner la transformation des processus. En 2022, les investissements se sont poursuivis massivement pour permettre à la société de migrer complètement vers ce nouvel environnement qui permettra d'accompagner les objectifs de développement.

En conséquence de ces investissements stratégiques, Firstcaution a enregistré une légère perte de 0,4 million de francs en 2022, contre un profit de 0.4million de francs.

La dotation en fonds propres au 31.12.2022 s'élève à 7.8 millions de francs, ce qui représente une diminution de 5.1% par rapport à l'année précédente (8.2 millions de francs en 2021).

1. Activité de la société

Firstcaution est la seule compagnie d'assurance suisse indépendante, agréée par la FINMA, et spécialisée dans l'assurance cautionnement pour la garantie de loyer sur le territoire suisse. La FINMA a accordé à Firstcaution l'autorisation d'exercer l'activité d'assurance dans la branche B15 Caution le 8 mai 2009. Depuis lors, la société n'a cessé de développer des atouts majeurs lui permettant d'enregistrer une croissance significative de son activité.

Firstcaution est aujourd'hui la seule Compagnie d'assurance à proposer une garantie de loyer flexible qui permet aux locataires de choisir entre dépôt, caution, de mixer les deux et de faire évoluer leurs choix selon leurs besoins.

Objectifs stratégiques

Au cours de l'année 2022 Firstcaution a opéré la migration de ses CRM et ERP vers des solutions innovantes et performantes. Les équipes ont mené l'enjeu de la migration avec succès. Les derniers réglages sont en cours et vont permettre d'optimiser la gestion de nos données, le développement de nouveaux produits, et l'intégration de nos solutions au sein des écosystèmes de nos partenaires. Les outils seront en constante évolution afin de maintenir Firstcaution à la pointe de l'innovation. L'objectif est de simplifier au maximum la garantie de loyer pour les locataires mais aussi pour les bailleurs et les régies.

Perspectives 2023

Le renforcement des équipes ainsi que la mise en place de nos nouveaux outils de gestion nous permettent d'appréhender l'année 2023 avec de belles perspectives de croissance. Firstcaution accélère le développement de partenariats avec les principaux acteurs du marché de l'immobilier en faisant évoluer son offre vers des solutions intégrées et instantanées. La garantie de loyer flexible poursuit sa croissance sur le marché, c'est une solution qui répond parfaitement aux besoins des locataires et bailleurs et qui séduit de plus en plus de locataires.

De nouveaux services sont en cours de développement afin d'accompagner au mieux la digitalisation du marché de l'immobilier et de répondre aux besoins de ses acteurs.

2. Résultats de l'entreprise

2.1. Primes, sinistres et charges

Primes

Les primes acquises nettes de l'exercice comptable 2022 s'élèvent à CHF 19'198'781 et enregistrent une progression annuelle de 11.7 %.

	(en CHF)	
	2022	2021
Primes pour propre compte	19 198 781	17 181 362

Sinistres

L'évolution de la sinistralité ci-dessous prend en considération les sinistres payés, les recouvrements perçus, la part des réassureurs et la variation des provisions techniques.

	(en CHF)	
	2022	2021
Sinistres	-3 715 529	-3 534 819
Variation des provisions techniques	-601 935	-831 644

Charges

Les frais d'acquisitions et de gestion brut ont globalement suivi l'évolution de l'activité de l'entreprise. L'effectif moyen 2022 est de 52.7 UP (contre 47.6 en 2021).

	(en CHF)	
	2022	2021
Frais d'acquisition et de gestion	-13 509 695	-13 025 166
Amortissements	-423 028	-386 258
Frais d'acquisition et de gestion brut	-13 932 723	-13 411 424

2.2. Produits et charges extraordinaires

Les produits extraordinaires sont principalement composés de KCHF 68 au titre d'une correction de plan d'amortissement des immobilisations et de KCHF 32 d'une reprise de provision excédentaire 2021 pour impôt.

En 2021, les produits extraordinaires étaient composés d'un produit de cession d'actions propres ainsi que d'une somme encaissée à l'issue d'un litige. Les charges extraordinaires représentaient essentiellement des frais engagés en lien avec ce dernier point.

Evènements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel important ne s'est produit au cours de l'exercice.

Activités de recherche et développement

Aucune activité de recherche n'a été réalisée au cours de l'exercice.

La société poursuit le travail de développement de son système d'information pour le rendre toujours plus performant. Elle déploie des outils innovants, à la fois pour ses clients et ses partenaires mais aussi pour son fonctionnement interne.

3. Gouvernance et gestion des risques

3.1. Conseil d'Administration et Direction

Le Conseil d'administration est l'organe suprême de supervision et d'organisation de Firstcaution. Il est responsable de la détermination de la stratégie à long terme de la société, de la mise en place d'une gouvernance d'entreprise appropriée, de l'organisation de l'information financière et de l'audit, ainsi que de la planification financière. Le Conseil d'administration supervise la gestion de la société conformément aux exigences légales et réglementaires appropriées, aux meilleures pratiques professionnelles, aux statuts de la société et aux règlements internes.

Conformément aux statuts de la société, les administrateurs sont élus individuellement pour une période d'un an lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société. Chaque membre est rééligible annuellement.

Au 31 décembre 2022, la composition du conseil d'administration était la suivante :

- Président du Conseil d'administration : Jean-Jacques Frey, fondateur du Groupe Frey. Membre depuis 2015.
- Membre du conseil d'administration, membre du Comité d'Audit et des Risques : Daniel Oyon, professeur à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Membre depuis 2022.
- Membre du conseil d'administration, présidente du Comité d'Audit et des Risques : Chrystelle Begin Proth, directrice générale des autres activités du groupe Frey. Membre depuis 2015.
- Membre du conseil d'administration : Alain Schmitter, il a été directeur général du groupe d'assurance du Crédit Mutuel. Membre depuis 2015.
- Administrateur, membre du Comité d'Audit et des Risques : Florian Magnollay, expert-comptable diplômé, expert en finance et en contrôle de gestion. Il a été réviseur agréé par l'autorité suisse de surveillance et réviseur agréé par la FINMA dans le secteur des assurances et des placements collectifs de capitaux. Membre depuis 2015.

Le Conseil d'administration est responsable de la mise en place d'un environnement de risque et de contrôle approprié pour l'entreprise et prescrit l'appétit de Firstcaution pour le risque, définit la politique de risque globale et approuve le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et est responsable en dernier ressort de sa mise en œuvre et du contrôle des risques globaux.

Le Conseil d'administration maintient une culture d'entreprise et de risque qui garantit que les activités de croissance de la société sont alignées sur ses objectifs stratégiques et de gestion des risques tout en s'assurant que les opérations commerciales sont conformes aux lois et réglementations en vigueur. Le Conseil d'administration est responsable en dernier ressort de la mise en place d'un environnement de risque et de contrôle approprié, conforme à la stratégie de la société, à son plan d'affaires, y compris les plans financiers et d'investissement et ses programmes de rémunération.

Le Comité d'Audit et des Risques (CAR) a été créé par le conseil d'administration conformément à l'article 4.1.1 du règlement d'organisation de la société. Il est composé de membres nommés par le Conseil d'administration et choisis parmi eux. Il examine et supervise le cadre de gestion des risques à l'échelle de la société et les processus de gestion relatifs au profil de risque de la société. Le Conseil d'administration et son CAR sont chargés de veiller à ce qu'un cadre approprié de gestion des risques opérationnels, qui comprend un système de contrôle interne, soit maintenu dans l'ensemble de

l'entreprise, et de surveiller et d'examiner la structure de gestion des risques pour s'assurer que l'entreprise gère les risques de manière appropriée.

Le comité de direction de Firstcaution est présidé par Céline Frey, directrice générale de la société. Il compte parmi ses membres depuis début 2023 :

- Chief Technology and Product Officer, Hamza Ghanimi
- Chief Commercial Officer, Cornelia Hannig
- Chief Financial Officer, David Miller.

L'organe de révision externe de Firstcaution pour l'exercice 2022 était Ernst & Young SA à Lausanne avec M. Marco Schmid comme réviseur responsable.

L'actuaire de Firstcaution est GiTeC Prévoyance SA à Lausanne et l'actuaire responsable est Mme Claude Pidoux.

L'auditeur interne est Grant Thornton Spiess SA à Genève et l'auditeur responsable est M. Khaled Elfeshawey. La fonction d'audit interne a été externalisée à Grant Thornton AG, Genève pour l'exercice 2022.

3.2. Gestion du risque

La structure de gestion du risque de Firstcaution s'articule autour du concept des trois lignes de défense :

- Première ligne de défense – Processus opérationnels : Couvre les opérations courantes de l'activité dans lesquelles la société est exposée à des risques. L'activité de contrôle à ce niveau limite et atténue le risque et garantit l'efficacité des processus opérationnels.
- Deuxième ligne de défense – Risk Management et Compliance : Ces fonctions assurent la surveillance de l'exposition de la société au risque et le respect des prescriptions légales, des directives internes et des standards de la profession.
- Troisième ligne de défense - Audit interne : La fonction d'audit interne évalue l'efficacité de la gestion des risques et du cadre de gouvernance par une surveillance indépendante des première et deuxième ligne de défense. La fonction d'audit interne de Firstcaution rend compte directement au Comité d'Audit et des Risques (CAR).

« Business Operations Managers »

Les Business Operations Managers sont responsables de fonctions spécifiques au sein de la société. Ils organisent leurs domaines respectifs dans le respect des directives et process définis et veillent à intégrer les contrôles adéquats.

Management du risque et compliance

Les fonctions de Risk Management et Compliance sont indépendantes des fonctions opérationnelles de la société. Elles sont hiérarchiquement rattachées au CEO et peuvent être subordonnées au Conseil d'Administration et au CAR pour des missions spécifiques.

La fonction de Risk Management est chargée d'assurer la mise en œuvre des mécanismes de contrôle des risques, de gérer efficacement les risques et d'assurer la surveillance et le reporting complet et systématique des risques individuels et agrégés.

La fonction de Compliance est indépendante des fonctions opérationnelles. Le Compliance assure la gestion de la conformité dans toutes les activités, rend compte au Conseil d'Administration et à la Direction, notamment quant à l'adéquation de la gouvernance de l'entreprise.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'Audit et des Risques s'assure de l'adéquation générale du cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise en surveillant la mise en œuvre des stratégies de risque par rapport aux limites d'appétence au risque de l'entreprise. Le CAR supervise, évalue et contrôle l'efficacité du système de contrôle interne de la société, les fonctions de gestion des risques, de conformité et d'audit interne.

Actuariat

L'actuaire de Firstcaution pour l'exercice 2022 était GiTeC Prévoyance SA avec Madame Claude Pidoux comme actuaire responsable. L'actuaire est chargé de veiller à ce que la fortune liée soit en tout temps conforme aux exigences du droit de la surveillance, d'estimer les provisions et les risques d'assurance dans le contexte global des risques d'entreprise et de déterminer la solvabilité de la société.

Audit Interne

La fonction d'audit interne a été externalisée et confiée à Grant Thornton AG, Genève pour l'exercice 2021.

La fonction d'audit interne est directement rattachée au Conseil d'administration et au Comité d'Audit et des Risques. L'auditeur interne, autonome et indépendant des organes de Firstcaution, participe à la surveillance de la gestion opérationnelle et financière de la société. Il exerce ses activités sur la base de plans d'audit périodiques et évalue la gouvernance d'entreprise, les processus de management et opérationnels, la gestion des risques et l'efficacité des contrôles, les processus liés au bouclage financier, et de manière générale, l'exécutif et l'opérationnel de la société.

Auditeur externe

L'auditeur externe de Firstcaution pour l'exercice 2022 était Ernst & Young SA, Lausanne.

3.3. Politique de risque

L'entreprise veille à ne pas développer d'activité où le risque inhérent pourrait mettre en péril sa solvabilité ou son existence. Les objectifs principaux de la politique de gestion des risques de la société sont de garantir que :

- La performance de l'entreprise est en adéquation avec sa stratégie et sa politique ou procédures de gestion des risques ;
- Les opérations sont conduites en conformité avec la réglementation en vigueur ;
- Les processus de prise de décisions s'appuient sur une information fiable et exhaustive ;

- Une organisation adéquate et qualifiée est en place afin de gérer efficacement les processus opérationnels, et en particulier dans le respect du principe de séparation des tâches,
- L'exposition au risque est en conformité avec l'appétit au risque défini par la société et avec la stratégie de réassurance ;
- Le niveau de la fortune liée couvre l'exposition née des contrats d'assurance ;
- La préservation de la réputation de la société.

3.4. Système de contrôle interne

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de Firstcaution est basé sur une forte culture d'entreprise et couvre les procédures, méthodes et mesures prescrites en interne. Il est conçu pour assurer un contrôle adéquat de la gestion des risques, conduisant à des processus efficaces, à des rapports financiers fiables et à l'assurance de la conformité aux lois et règlements.

Firstcaution a engagé une mutation technologique vers des applicatifs performants. La société s'assure en tout temps que les risques liés aux processus intérimaires et nouvellement conçus sont évalués et contrôlés.

Le suivi continu des mesures d'atténuation et la vérification des contrôles associés aux risques inhérents identifiés garantissent que les risques résiduels restent dans les limites de l'appétit pour le risque de la société. Ces actions font partie intégrante du cadre de gestion du risque de Firstcaution.

L'analyse des risques est prise en compte par le Conseil d'administration lors de l'élaboration de la stratégie de la société, que ce soit en matière de gouvernance, de conduite des affaires (souscription, produits, gestion des actifs, etc.) et de surveillance. Cela permet d'assurer que la vision stratégique de Firstcaution est fondée sur l'analyse du risque et traite des aspects légaux ou réglementaires, tout en garantissant la protection des assurés.

4. Profil de risque

Dans l'exercice de son activité d'assurance, la société est exposée à divers risques de plusieurs natures, dont principalement le risque d'assurance, le risque de marché et d'investissement, le risque de crédit et le risque opérationnel.

4.1. Catégories de risques

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas aux prévisions de survenance, de montant ou de périodicité.

La société utilise toutes sortes de données disponibles relatives aux clients, ainsi que, le cas échéant, d'autres informations de source interne ou externe pour apprécier leur solvabilité et déterminer, pour une certaine catégorie de contrats, le montant approprié de la prime. Les polices d'assurance ne peuvent être émises que dans le cadre de pouvoirs délégués et dans le respect du cadre réglementaire.

Pour se prémunir d'une exposition trop élevée, la société recourt à la réassurance. Elle assure à la société une plus grande sécurité dans son équilibre financier et sa solvabilité et augmente sa capacité à supporter un accroissement de la sinistralité dans un contexte de scénarios économiques défavorables.

Des informations quantitatives sur le risque d'assurance sont présentées dans la section 7. ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque de marché et d'investissement

Le risque de marché et d'investissement est le risque de subir des pertes économiques résultant de variations des prix du marché ou des taux d'intérêt.

Le business model de la société conduit à une exposition limitée aux facteurs de risque de marché et d'investissement. La stratégie d'investissement de la société repose sur la gestion prudente de ses liquidités et de sa solvabilité ; la société poursuit une politique d'investissement conservatrice.

Des informations quantitatives sur le risque de marché sont présentées à la section 7 ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque potentiel de subir des pertes économiques survenant lorsqu'un débiteur ne respecte pas les termes d'un contrat et/ou que la garantie sous-jacente est insuffisante pour satisfaire une obligation.

Des informations quantitatives sur le risque de crédit sont présentées dans la section 7 ("Solvabilité") du présent rapport.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes directes ou indirectes résultant de processus internes, de personnes ou de systèmes inadéquats ou défaillants, ou d'événements extérieurs. Firstcaution considère le risque juridique et le risque de conformité comme faisant partie du risque opérationnel.

Firstcaution s'assure du contrôle systématique de tous ses processus opérationnels et veille à ce que les opérations soient conformes à toutes les exigences légales et réglementaires internes et externes. La systématisation des opérations de contrôle et la mise en place de mesures correctives permettent de limiter les risques dans les processus opérationnels et prévenir l'occurrence d'événements qui pourraient avoir de graves conséquences pour l'entreprise.

Autres risques significatifs

Le risque de liquidité est le risque que l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais convenus ses obligations financières. Grâce à une gestion prudente, le risque de liquidité de Firstcaution est considéré comme faible.

Le risque stratégique est le risque de déviance par rapport à la stratégie en raison de mauvaises décisions prises dans le cadre de processus opérationnels ou de difficultés à s'adapter dans un environnement évolutif.

Le risque de réputation est le risque de pertes économiques résultant de l'atteinte à la réputation de l'entreprise. L'entreprise reconnaît que le risque de réputation peut être difficile à quantifier et qu'il peut être la conséquence d'autres risques. Par conséquent, l'entreprise gère le risque de réputation en tenant compte de l'impact sur la réputation lors de l'évaluation des autres risques.

4.2. Concentration des risques

Concentration géographique

Firstcaution présente un risque de concentration géographique du fait que la société réalise toute son activité sur le territoire suisse.

Concentration du risque d'assurance

L'exposition de Firstcaution à une concentration du risque d'assurance est considérée comme faible du fait de (1) la multitude de polices d'assurance de faibles montants et (2) de sa politique de réassurance qui couvre l'exposition au risque appréciée par client et non par police d'assurance, le risque résultant de l'accumulation de plusieurs contrats pour une même contrepartie est ainsi atténué.

4.3. Monitoring et réduction du risque

Conformément à ses exigences réglementaires, Firstcaution procède à des analyses prospectives à l'aide de scénarios de stress dans le cadre du Swiss Solvency Test afin de mieux appréhender son exposition future au risque. Les résultats de ces analyses sont utilisés, le cas échéant, pour modifier ou renforcer les processus de gestion des risques de l'entreprise ou adapter son exposition aux risques.

5. Evaluation

Le bilan individuel de Firstcaution en valeur proche du marché se présente comme suit :

		(en millions de CHF)	
		Clôture exercice sous revue	Clôture exercice précédente
Valeur proche du marché des placements	Immeubles		
	Participations		
	Titres à revenu fixe		
	Prêts		
	Hypothèques		
	<i>Autres placements</i>		
	Placements collectifs de capitaux		
	Placements alternatifs de capitaux		
	Autres placements de capitaux	20.50	15.00
	Total des placements	20.50	15.00
Valeur proche du marché des autres actifs	Créances issues d'instruments financiers dérivés		
	Liquidités	16.99	15.16
	Créances issues des activités d'assurance	0.64	0.74
	Autres créances	3.49	3.69
	Autres actifs	2.79	2.12
Total des autres actifs		23.91	21.71
Valeur proche du marché des actifs		44.41	36.71
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	<i>Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance</i>		
	Assurance directe : assurance dommages	0.91	0.91
	<i>Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance</i>		
Valeur proche du marché des autres engagements	Assurance directe : assurance dommages		
	Provisions non-techniques		
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers		
	Engagements issues d'instruments financiers dérivés		
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée		
	Engagements issus des activités d'assurance	22.03	17.61
Autres passifs		9.35	5.94
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements		32.29	24.46
Différence entre valeur des actifs proche du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements		12.12	12.25

La valeur proche du marché des actifs a fortement augmenté entre 2021 et 2022. Cela s'explique essentiellement par l'évolution positive des affaires de Firstcaution au cours de l'exercice 2022, se traduisant par une hausse des autres placements de capitaux et des liquidités. Notons également la hausse des immobilisations incorporelles correspondant principalement à des investissements en lien avec le développement de nouveaux outils informatiques métier et comptable, dont l'amortissement débute lors de la mise en application de ces nouveaux outils. Les investissements réalisés s'élèvent globalement à CHF 0.971 million en 2022 et à CHF 1.598 millions en 2021.

Les actifs de Firstcaution ne sont composés que de liquidités, d'immobilisations corporelles et incorporelles, de créances et d'actifs de régularisation. Par conséquent, la valeur de marché de l'ensemble des actifs de Firstcaution correspond à leur valeur statutaire, à l'exception des recouvrements bruts activés à l'actif du bilan. En effet, les futurs flux de recouvrements attendus pris en considération pour la détermination des recouvrements activés au bilan statutaire sont limités à ceux attendus sur le prochain exercice, alors que, pour la détermination du best estimate, les recouvrements attendus sont pris en compte sur toutes les années de liquidation futures.

Conformément aux descriptions techniques de la FINMA pour les assureurs actifs uniquement dans la garantie de loyer, la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance est déterminée uniquement sur les sinistres ouverts (sinistres n'ayant pas encore été payés) après recouvrements. Elle comprend toutefois également la provision pour frais de sinistres ne pouvant être imputés directement aux sinistres individuels (ULAE). Les recouvrements attendus sur les sinistres fermés (sinistres ayant déjà été payés) apparaissant à l'actif du bilan. En outre, comme l'évaluation à la valeur de marché ne doit comporter aucune réserve implicite ou explicite de sécurité, de fluctuation ou autres, les provisions de sécurité et pour fluctuations évaluées à la valeur proche du marché sont nulles. La stabilité de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance entre l'exercice précédent et celui sous revue s'explique d'une part par une légère hausse des sinistres ouverts au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021 et d'autre part par une baisse limitée des ULAE.

La valeur proche du marché des autres engagements est identique à leur valeur au bilan statutaire, à l'exception des provisions pour sinistres brutes et des recouvrements cédés activés au passif du bilan, les recouvrements attendus étant pris en compte sur toutes les années de liquidation futures. Les autres engagements ne sont composés que des dettes nées d'opérations d'assurance, d'autres dettes et des passifs de régularisation. La nette augmentation constatée entre 2021 et 2022 s'explique principalement par la hausse des dettes nées d'opérations d'assurance, particulièrement des primes perçues d'avance (CHF 1.4 millions) et des dépôts des assurés (CHF 3.0 millions), engendrée par l'évolution positive des affaires de Firstcaution. Quant aux autres passifs, ils ont aussi augmenté de l'ordre de CHF 3.4 millions, dont CHF 2.8 millions relatifs à l'augmentation du compte courant auprès de la société mère.

En conséquence, la différence entre les fonds propres statutaires indiqués dans le rapport d'activité de CHF 7.8 millions et les fonds propres évalués de manière proche du marché (différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché) de CHF 12.1 millions se constitue des différences entre la valeur statutaire et la valeur de marché des postes suivants :

- recouvrements activés bruts de CHF 1.7 millions ;
- recouvrements activés cédés de CHF - 0.1 million ;
- provisions pour sinistres brutes de CHF 0.7 million ;
- provisions de sécurité et pour fluctuations de CHF 2.0 millions.

Pour évaluer le montant minimum, les capitaux cibles des années futures sont estimés, par mesure de simplification, sur la base du risque pour sinistres des années précédentes, du risque de crédit pour la

réassurance passive et pour les recouvrements attendus ainsi que de l'impact sur le capital cible des scénarios relatifs à la branche d'assurance déroulés proportionnellement à la liquidation des paiements et frais pour sinistres pendant le Run-Off. Le montant minimum de Firstcaution affiche une baisse sensible de CHF 1.0 million pour l'exercice précédent à CHF 0.7 million pour l'exercice sous revue principalement due à l'inversion de la courbe des taux sans risque utilisée pour l'actualisation des cash flows futurs (taux négatifs en 2021 et positifs en 2022).

Outre les risques techniques, de marché et de crédit qui sont détaillés ci-après, les autres effets sur le capital cible de Firstcaution sont les suivants et se montent respectivement pour l'exercice sous revue et pour l'exercice précédent à :

- impact des scénarios pour CHF 4.8 millions contre CHF 5.3 millions ;
- résultat actuariel attendu de CHF 2.2 millions contre CHF 0.2 million ;
- résultat financier attendu pour CHF – 0.1 million contre CHF – 0.1 million.

6 Gestion du capital

La stratégie de planification du capital, élaborée sur la base d'une approche par scénario, privilégie en cas de croissance du volume des affaires à moyen terme (2 à 3 ans) une affectation prioritaire du résultat aux réserves issues de bénéfice.

La nature des placements constitués de liquidités et le niveau des provisions de nature actuarielle n'engendrent pas la création de réserves latentes significatives pouvant présenter une différence notable avec les fonds propres reportés dans les états financiers au 31 décembre 2022.

7 Solvabilité

Les modèles standards de la FINMA continuent d'être appliqués par Firstcaution pour la détermination de sa solvabilité.

La solvabilité individuelle de Firstcaution se présente comme suit :

(en millions de CHF)

		Clôture exercice sous revue	Clôture exercice précédente
Calcul du capital porteur de risque	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	12.12	12.25
	Déductions	-2.09	-1.45
	Fonds propres de base	10.03	10.80
	Capital complémentaire		
	Capital porteur de risque	10.03	10.80
Calcul du capital cible	Risque technique	1.57	1.74
	Risque de marché	0.04	0.03
	Effets de diversification	-0.86	-0.88
	Risque de crédit	4.12	1.74
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	3.36	6.15
	Capital cible	8.23	8.78
Quotient SST		123.8%	126.0%

Le capital porteur de risque de Firstcaution couvre toujours le capital cible avec un quotient SST de 123.8% pour l'exercice sous revue en diminution par rapport au quotient SST de 126.0% pour l'exercice précédent. Le quotient SST étant supérieur à 100%, Firstcaution se situe toujours dans le domaine dit vert, ce qui signifie que la FINMA ne prend pas de mesures sur la base de la situation en matière de solvabilité.

Dans le détail, la baisse du capital porteur de risque s'explique principalement par le résultat négatif de l'exercice sous revue de CHF 0.42 million ainsi qu'à la hausse des immobilisations incorporelles de CHF 0.64 million (poste « Déductions ») qui se révèlent supérieures à l'augmentation et à la croissance des réserves latentes (différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché) de CHF 0.29 million entre les deux exercices sous revue.

Le risque technique ou risque d'assurance a légèrement diminué à CHF 1.57 millions, contre CHF 1.74 millions pour l'exercice précédent, suite notamment à la remontée de la courbe des taux sans risques en zone positive. L'augmentation du risque de crédit s'explique d'une part par la hausse des actifs sous risque engendrée par l'évolution positive des affaires de Firstcaution et d'autre part par l'application du modèle à un facteur (« Credit Risk Merton »).

Quant au risque de marché, celui-ci a légèrement augmenté entre les deux exercices (CHF 0.04 million en 2022, contre CHF 0.03 million en 2021). L'effet de diversification sur l'agrégation des risques présente quant à lui une faible baisse de CHF 0.88 lors de l'exercice précédent à CHF 0.86 lors de l'exercice sous revue.

Enfin, la diminution sensible du capital cible entre les deux exercices est due à la hausse du résultat d'assurance attendu et aux baisses de l'impact des scénarios et du montant minimum, qui ont plus que compensé l'augmentation du risque de crédit. Rappelons que le résultat d'assurance attendu pour les deux exercices précédents étaient nettement plus faibles que lors des exercices antérieurs afin de tenir

compte des effets négatifs induits par la crise sanitaire liée au COVID-19. Pour l'exercice sous revue, il n'a plus été tenu compte de cet élément, d'où un résultat d'assurance attendu en nette augmentation.

Les informations sur la solvabilité de Firstcaution correspondent à celles déclarées à la FINMA aux fins d'audit prudentiel. La FINMA n'a pas modifié les valeurs de la période précédente. Au moment de la publication du présent rapport, la FINMA n'avait pas encore examiné les valeurs de la période sous revue.

Rapport de l'organe de révision avec comptes annuels

A l'Assemblée générale de
Firstcaution SA, Nyon

Lausanne, le 25 avril 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Firstcaution SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Marco Schmid
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Alexandre Guillot
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

FIRSTCAUTION SA, Nyon

Bilan au 31 décembre 2022

(en CHF)

		31.12.2022	31.12.2021
ACTIF			
Placements		20 500 000	15 000 000
Liquidités		16 993 300	15 156 628
Immobilisations corporelles		182 765	144 771
Immobilisations incorporelles	4.1	2 089 426	1 452 726
Créances nées d'opérations d'assurance	4.2	637 991	742 754
Autres créances	4.3	1 743 362	1 618 834
Actifs de régularisation		523 163	528 391
TOTAL DES ACTIFS		42 670 007	34 644 104
PASSIF			
Provisions techniques	4.4	3 645 781	3 043 846
Dettes nées d'opérations d'assurance	4.5	22 028 993	17 614 232
Autres passifs	4.6	4 801 253	1 962 501
Passifs de régularisation	4.7	2 923 703	2 331 591
Dettes subordonnées	4.8	1 500 000	1 500 000
Total des provisions et des dettes externes		34 899 730	26 452 170
Capital-actions		5 178 059	5 178 059
Réserves légales issues du bénéfice		1 101 457	1 101 457
Réserves facultatives issues du bénéfice		1 490 761	1 912 418
Report bénéfice		1 912 418	2 281 920
Résultat de l'exercice		-421 657	-369 502
Total des fonds propres	4.9	7 770 277	8 191 934
TOTAL DES PASSIFS		42 670 007	34 644 104

FIRSTCAUTION SA, Nyon

COMPTE DE RESULTAT

pour la période du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

		2022	2021
Primes pour propre compte		19 198 781	17 181 362
Primes brutes		19 418 781	17 401 362
Primes cédées aux réassureurs		-220 000	-220 000
Primes acquises pour propre compte		19 198 781	17 181 362
Autres produits de l'activité d'assurances		311 286	284 489
Variation provision débiteurs & pertes s/débiteurs		-1 639 089	-1 217 611
Total des produits de l'activité technique d'assurance		17 870 978	16 248 240
Charges des sinistres pour propre compte		-4 317 464	-4 366 463
Charges des sinistres : montants payés nets		-3 886 341	-3 819 347
Charges des sinistres : part des réassureurs		92 903	-4 458
Charges des sinistres : variation des futurs recouvrements activés		77 909	288 986
Variation des provisions techniques	5.1	-601 935	-831 644
<i>% des produits de l'activité technique d'assurance</i>		-24.2 %	-26.9 %
Frais d'acquisition et de gestion brut		-13 932 723	-13 411 424
Frais d'acquisition et de gestion	5.2	-13 509 695	-13 025 166
Amortissements		-423 028	-386 258
Total des charges de l'activité technique		-18 250 187	-17 777 887
Résultat de l'activité technique d'assurance		-379 209	-1 529 647
Produits financiers		8 527	13 490
Charges financières		-136 289	-111 463
Résultat opérationnel		-506 971	-1 627 620
Produits extraordinaires	5.3	100 029	1 376 872
Charges extraordinaires	5.3	-3 986	-107 405
Bénéfice avant impôt		-410 928	-358 153
Impôts		-10 729	-11 349
RESULTAT DE L'EXERCICE		-421 657	-369 502

Comptes annuels de FIRSTCAUTION SA, Nyon

Tableau des flux de trésorerie

(en CHF)

	2022	2021
Résultat de l'exercice	-421 657	-369 502
Amortissements immobilisations corporelles	24 443	203 118
Amortissements immobilisations incorporelles	334 531	183 140
Variation des provisions techniques	601 935	831 644
Créances nées d'opérations d'assurances	104 763	468 616
Autres créances	-124 528	-275 648
Actifs de régularisations	5 228	-261 255
Dettes nées d'opérations d'assurance	4 414 761	4 849 325
Autres passifs	2 838 752	777 005
Passifs de régularisations	592 112	340 407
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	8 370 339	6 746 850
Placements - dépôts à terme	-5 500 000	-2 000 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	-62 436	-55 011
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-971 231	-925 584
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-6 533 667	-2 980 595
Distribution de dividendes	-	-1 500 000
Dettes subordonnées	-	1 500 000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE	1 836 672	3 766 255
Etat des liquidités au 1er janvier	15 156 628	11 390 373
Etat des liquidités au 31 décembre	16 993 300	15 156 628
VARIATION DE LA TRESORERIE	1 836 672	3 766 255

Firstcaution SA, Nyon

Annexe aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022

1. Principe de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du code suisse des obligations (art. 957-963b CO, en vigueur depuis le 1er janvier 2013). En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (art. 5-6a OS-FINMA, en vigueur à partir du 15 décembre 2015).

2. Raison sociale et forme juridique

Le siège social de Firstcaution est établi à Nyon. Il est inscrit au registre du commerce, de même que sa succursale située à Zürich.

3. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs font l'objet d'une évaluation individuelle. Les immobilisations sont comptabilisées à leur cours d'acquisition ou de production et sont amortis sur leur durée de vie. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite d'éventuels correctifs de valeurs.

Les autres actifs et les passifs sont comptabilisés à leur valeur nominale.

4. Bilan

ACTIF

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des investissements en lien avec le développement de nouveaux outils informatiques métier et comptable. Les investissements réalisés s'élèvent globalement à KCHF 971.

4.2 Créances nées d'opérations d'assurance

(en CHF)		
Rubriques	31.12.2022	31.12.2021
Créances sur les preneurs d'assurances	637 991	742 344
Créances sur les entreprises d'assurances	-	410
Total	637 991	742 754

4.3 Autres créances

Cette rubrique comprend entre autres les plans de recouvrement bruts activés. Ils sont déterminés à l'aide des triangles de développement actuariels.

(en CHF)		
Rubriques	31.12.2022	31.12.2021
Recouvrements bruts pour sinistres payés	1 653 846	1 560 563
Autres créances	89 517	58 271
Total	1 743 362	1 618 834

PASSIF

4.4 Provisions techniques

Elles sont déterminées selon le règlement des provisions techniques issu du plan d'exploitation agréé par la FINMA.

(en CHF)						
	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
Rubriques	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Provisions pour sinistres en cours	1 649 473	1 528 846	-	-	1 649 473	1 528 846
Provisions sécurité & fluctuations	1 996 308	1 515 000	-	-	1 996 308	1 515 000
Total	3 645 781	3 043 846	-	-	3 645 781	3 043 846

4.5 Dettes nées d'opérations d'assurance

(en CHF)		
Rubriques	31.12.2022	31.12.2021
Primes perçues d'avance	11 283 503	9 853 417
Dettes envers les preneurs d'assurance	10 745 490	7 760 815
Total	22 028 993	17 614 232

4.6 Autres passifs

(en CHF)		
Rubriques	31.12.2022	31.12.2021
Fournisseurs	1 093 291	1 181 700
Recouvrements cédés à la réassurance	124 866	109 492
Autres passifs	3 583 096	671 309
Total	4 801 253	1 962 501

4.7 Passifs de régularisation

(en CHF)		
Rubriques	31.12.2022	31.12.2021
Provisions diverses	646 581	508 631
Charges à payer	2 235 660	1 802 790
Autres	41 463	20 171
Total	2 923 703	2 331 591

4.8 Dette subordonnée

(en CHF)		
Rubriques	31.12.2022	31.12.2021
Dette subordonnée	1 500 000	1 500 000
Total	1 500 000	1 500 000

Dette souscrite par Firstcaution auprès de la société mère au cours de l'exercice 2021 pour un montant de CHF 1'500'000, à durée indéterminée. Cette dette est subordonnée à toutes autres créances non subordonnées envers la société.

4.9 Etat des fonds propres

Le capital qui s'élève à CHF 5'178'059, est divisé en 3'779'605 actions d'une valeur nominale de CHF 1.37 chacune.

Les différents mouvements intervenus dans les fonds propres sont présentés ci-dessous :

(en CHF)				
	Capital actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2020	5 178 059	658 784	4 224 593	10 061 436
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	442 673	-442 673	-
Dividende	-	-	-1 500 000	-1 500 000
Résultat 2021	-	-	-369 502	-369 502
Etat au 31.12.2021	5 178 059	1 101 457	1 912 418	8 191 934
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-
Résultat 2022	-	-	-421 657	-421 657
Etat au 31.12.2022	5 178 059	1 101 457	1 490 761	7 770 277

5. Compte de profit et de pertes

5.1 Variation des provisions techniques

(en CHF)

Rubriques	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Provisions pour sinistres en cours	120 627	545 645	-	-	120 627	545 645
Provisions sécurité & fluctuations	481 308	285 999	-	-	481 308	285 999
Total	601 935	831 644	-	-	601 935	831 644

5.2 Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion regroupent diverses charges techniques dont les charges de personnel.

(en CHF)

Rubriques	2022	2021
Charges de personnel	-7 215 891	-6 110 461
Autres charges	-6 293 804	-6 914 705
Total	-13 509 695	-13 025 166

5.3 Produits & charges extraordinaires

Les produits extraordinaires sont principalement composés de KCHF 68 au titre d'une correction de plan d'amortissement des immobilisations et de KCHF 32 d'une reprise de provision excédentaire 2021 pour impôt.

En 2021, les produits extraordinaires étaient composés d'un produit de cession des actions propres ainsi que d'une somme encaissée à l'issue d'un litige. Les charges extraordinaires représentaient essentiellement des frais engagés en lien avec ce dernier point.

6. Autres données relatives à l'annexe

6.1 Fortune liée

Les biens affectés à la fortune liée s'élèvent à CHF 37'423'563 (31.12.2021 : CHF 29'940'309).

6.2 Nombre et valeur des droits de participation accordés aux membres de la direction ainsi qu'aux collaborateurs

Aucune attribution n'a été versée ou allouée aux membres de la direction et aux collaborateurs, qui ne disposent d'aucun droit de participation.

6.3 Engagements conditionnels

(en CHF)		
Rubrique	31.12.2022	31.12.2021
Engagements conditionnels	373 616 826	327 343 221
Total	373 616 826	327 343 221

6.4 Honoraires versés à l'organe de révision

(en CHF)		
Rubrique	31.12.2022	31.12.2021
Prestations en matière de révision	118 000	99 193
Prestations autres	53 902	-
Total	171 902	99 193

6.5 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail

Les dettes découlant d'opérations de crédit-bail qui n'échoient pas, ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois, présentent la structure d'exigibilité suivante :

(en CHF)		
Rubriques	31.12.2022	31.12.2021
de 1 à 5 ans	181 173	195 549
plus de 5 ans	-	-
Total	181 173	195 549

6.6 Nombre d'employés à plein temps

L'effectif moyen 2022 est de 52.7 UP (2021 : 47.6 UP).

7. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant

FIRSTCAUTION SA, NYON

Proposition d'utilisation du bénéfice au bilan

(en CHF)

	2022	2021
Report de bénéfice	1 912 418	2 281 920
Résultat de l'exercice	-421 657	-369 502
Bénéfice porté au bilan	1 490 761	1 912 418
<u>Proposition du Conseil d'administration :</u>		
Bénéfice porté au bilan	1 490 761	1 912 418
./ Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-
Report à nouveau	1 490 761	1 912 418